

Banque Nationale de Données

Rapport statistique – Services départementaux
d'incendie et de secours (SDIS)

2016



CNRACL

La retraite des fonctionnaires
territoriaux et hospitaliers

PRÉVENTION

SOMMAIRE

PRESENTATION	5
CONTENU DE LA BND	5
PERIMETRE DE LA POPULATION SDIS	6
1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)	7
1.1 Les événements selon la nature	8
1.2 Quelques indicateurs sur les SPP	9
1.3 La saisonnalité des événements	9
1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier	10
1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance	10
1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée	11
1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel	12
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion	14
1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion	15
1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier	16
1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire	16
1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours	17
1.13 Evolution des accidents routiers des SPP	17
1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion	18
2. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)	19
2.1 Les événements selon la nature	20
2.2 Quelques indicateurs sur les SPV	21
2.3 La saisonnalité des événements des SPV	21
2.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier	22
2.5 Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance	22
2.6 Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée	23
2.7 Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel	24
2.8 Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion	25
2.9 Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion	27
2.10 Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté	27
2.11 Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire	28
2.12 Les accidents routiers des SPV selon le parcours	28
2.13 Evolution des accidents routiers des SPV de 2009 à 2016	29
2.14 Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion	29
2.15 Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion	30
3. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)	31
3.1 Les événements selon la nature de l'événement	32
3.2 Quelques indicateurs pour les personnels PATS	32
3.3 La saisonnalité des événements	33

3.4	Les événements des PATS selon la tranche horaire	34
3.5	L'accident de service/travail des PATS selon l'élément matériel	34
3.6	L'accident de service/travail des PATS selon la nature de lésion et le siège de lésion	35
	<i>GLOSSAIRE</i>	36

PRESENTATION

La collecte de données statistiques concernant les risques professionnels dans les fonctions publiques territoriale et hospitalière apparaît aujourd'hui comme une nécessité, tant sur le plan national qu'au niveau européen.

La commission des communautés européennes et son organisme statistique Eurostat souhaitent parvenir à une harmonisation du recueil statistique des maladies professionnelles et des accidents du travail pour mesurer l'impact des directives qui ont été adoptées en matière d'hygiène et de sécurité.

Le ministère des affaires sociales a demandé au Fonds National de Prévention (FNP) de la CNRACL de prêter son concours à l'opération de recueil de données

L'envoi, des données 2014 a été réalisé au cours de l'année 2016.

La DARES ('direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques' au ministère du travail et de l'emploi) est le coordonnateur pour la France.

La loi du 17 juillet 2001 a par ailleurs créé un Fonds national de prévention des accidents du travail et des maladies professionnelles et en confie la gestion à la Direction des Retraites de la Caisse des Dépôts.

Le décret d'application en date du 24 septembre 2003 en consacre la création officielle.

Ce fonds est investi de trois missions essentielles :

- participer au financement d'action de prévention, sous forme d'avances ou de subventions ;
- élaborer des recommandations d'action en matière de prévention ;
- établir, au plan national, des statistiques dans le domaine des accidents de travail et des maladies professionnelles.

C'est pour répondre à cette dernière que la Caisse nationale de retraite des agents des collectivités locales (CNRACL) s'attache à recueillir les informations nécessaires sur les accidents de service et les maladies professionnelles.

Ce rapport comporte les données recueillies auprès d'un échantillon représentatif de SDIS.

CONTENU DE LA BND

La montée en puissance de la BND vise par le nombre, la richesse des données et par leur exploitation à créer de la connaissance non seulement sur la nature des accidents ou des maladies professionnelles mais aussi sur leurs circonstances et leur poids relatif sur le type d'effectifs impactés. Cette connaissance plus approfondie et précise constituera un des principaux points d'appui pour cibler et évaluer les démarches de prévention.

PERIMETRE DE LA POPULATION SDIS

Le Périmètre 2016

Effectifs	Catégorie 1	Catégorie 2	Catégorie 3	Catégorie 4	Catégorie 5	TOTAL
Effectifs SDIS SPP	23 333	9 185	4 175	3 072	881	40 646
Echantillon BND SPP	22 450	8 176	3 097	2 694	802	37 219
<i>Part en %</i>	<i>96,2%</i>	<i>89,0%</i>	<i>74,2%</i>	<i>87,7%</i>	<i>91,0%</i>	<i>91,6%</i>
Effectifs SDIS SPV	72 262	49 834	27 958	26 341	7 232	183 627
Echantillon BND SPV	63 367	49 834	26 511	23 573	7 232	170 517
<i>Part en %</i>	<i>87,7%</i>	<i>100,0%</i>	<i>94,8%</i>	<i>89,5%</i>	<i>100,0%</i>	<i>92,9%</i>
Effectifs SDIS PATS	6 061	2 446	1 177	922	308	10 914
Echantillon BND PATS	5 782	2 446	1 108	864	308	10 508
<i>Part en %</i>	<i>95,4%</i>	<i>100,0%</i>	<i>94,1%</i>	<i>93,7%</i>	<i>100,0%</i>	<i>96,3%</i>

Règles de classement des SDIS : voir glossaire

L'échantillon BND pour les SPP, réparti parmi 88 SDIS, représente **91,6 %** des effectifs SPP des SDIS.

Pour les SPV il représente pour 87SDIS, **92,9 %** des effectifs SPV des SDIS

Pour les PATS la couverture est de **96,3 %** pour 92 SDIS.

Nombre d'interventions

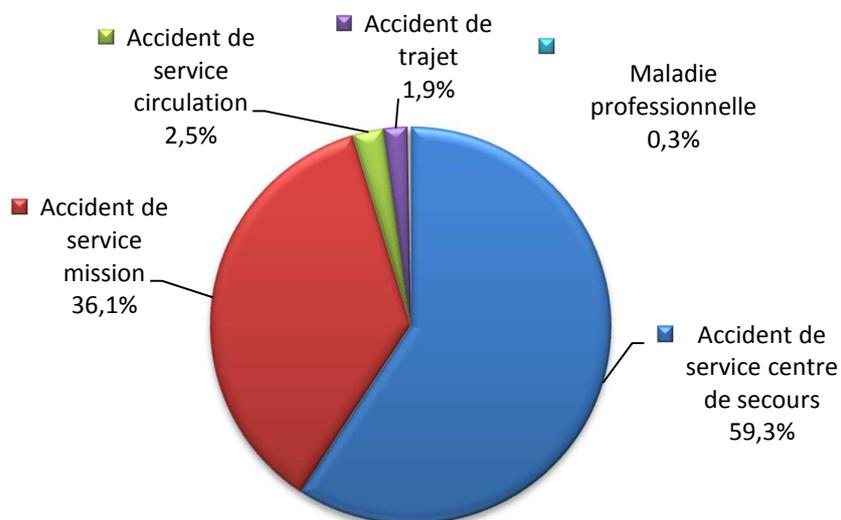
BOURGOGNE-FRANCHE COMTE	187 057
BRETAGNE	172 338
CENTRE -VAL DE LOIRE	165 128
CORSE	30 511
GRAND EST	343 891
GUADELOUPE	40 343
GUYANE	17 542
HAUTS-DE-France	438 066
ILE-DE -France	883 792
REUNION	51 828
MARTINIQUE	29 689
MAYOTTE	13 532
NORMANDIE	212 153
NOUVELLE-AQUITAINE	358 743
OCCITANIE	363 480
PACA	119 138
PAYS-DE-LOIRE	183 460
PROVENCE-ALPES-COTE D'AZUR	430 551
TOTAL	4 542 357

Les effectifs et le nombre d'interventions ont été fournis par la DGSCGC (Direction générale de la sécurité civile et de la gestion des crises) sur la base des déclarations SDIS.

1. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS PROFESSIONNELS (SPP)

1.1 Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS			Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	3 690	2 504	67,9%	75 849	30,3	9,9%
Accident de service <i>mission</i>	2 246	1 074	47,8%	31 326	29,2	6,0%
Accident de service <i>circulation</i>	155	99	63,9%	2 348	23,7	0,4%
Accident de trajet	119	74	62,2%	2 080	28,1	0,3%
Maladie professionnelle	17	7	41,2%	578	82,6	0,0%
Total SPP	6 227	3 758	60,4%	112 181	29,9	16,7%



L'activité hors intervention des SPP reste la plus accidentogène, près de 6 accidents sur 10 ont lieu en centre de secours.

Sur 10 jours d'arrêt, 6,5 sont liés à un accident en centre de secours.

Le taux de sinistralité est plus élevé pour les accidents de service en centre de secours (9,9 %) que ceux en mission (6 %).

L'activité en centre de secours présente a priori moins de risques et pourtant son accidentologie est dominante chez les SPP. Les accidents sont, dans la majorité des cas, liés à la pratique d'une activité physique et sportive. Celle-ci demeure, au même titre que le risque routier, une préoccupation majeure des Services Départementaux d'Incendie et de Secours en termes de prévention.

Le taux de sinistralité des accidents routiers représente 0,4 % de l'ensemble des événements des SPP. La prévention des risques routiers constitue toujours un enjeu primordial pour les sapeurs-pompier.

1.2 Quelques indicateurs sur les SPP

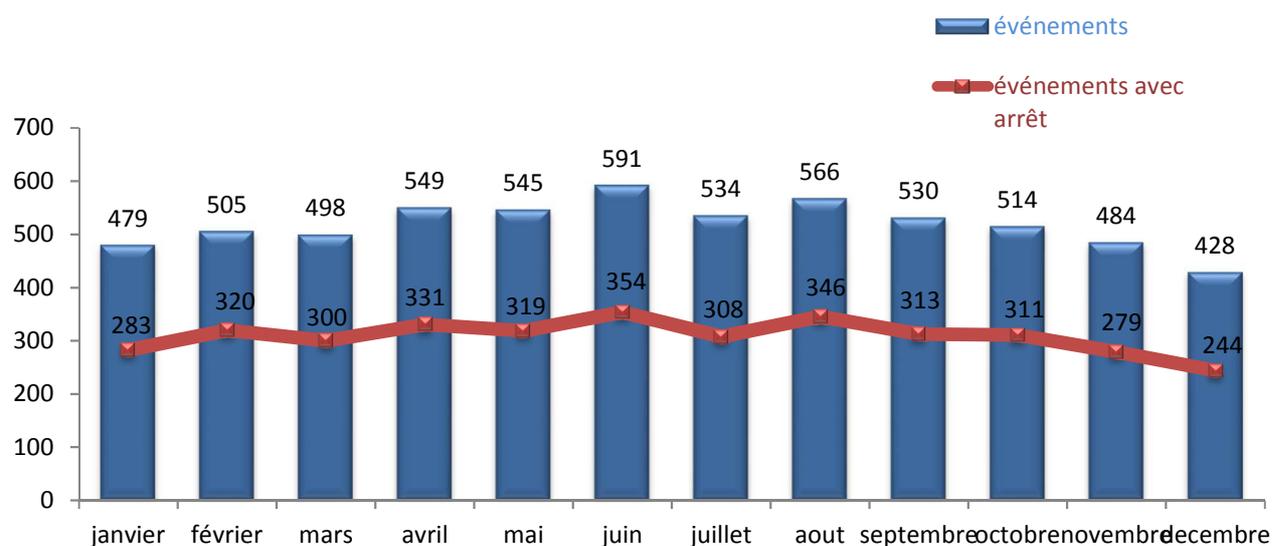
Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>centre de secours</i>	9,9%	67,3	1,27
Accident de service <i>mission</i>	6,0%	28,9	0,52
Accident de service <i>circulation</i>	0,4%	2,7	0,04
Accident de trajet	0,3%	2,0	0,03
Maladie professionnelle	0,0%	0,2	0,01
Total SPP	16,7%	101,0	1,88

Glossaire : voir indicateurs

En centre de secours les indicateurs sont les plus élevés. Le taux de sinistralité est de 9,9 %. L'indice de fréquence s'élève à 67,3 accidents avec arrêt pour mille agents. Il est en baisse par rapport à 2015

Quant au taux de gravité il est de 1,27 jour par an.

1.3 La saisonnalité des événements



La saisonnalité des événements n'est pas marquée. Le mois le plus accidentogène est le mois de juin.

1.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPP dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	341	56,6%	5 180	26,8
	5 à 10 ans	857	65,3%	16 167	28,9
	10 à 15 ans	1 447	70,8%	29 735	29,0
	15 ans et plus	1 013	69,9%	24 295	34,3
	non renseigné	32	59,4%	472	24,8
	Total Accident de service centre de secours	3 690	67,9%	75 849	30,3
Accident de service mission	Moins de 5 ans	216	38,0%	2 440	29,8
	5 à 10 ans	555	45,4%	6 727	26,7
	10 à 15 ans	874	50,8%	13 210	29,8
	15 ans et plus	580	49,3%	8 802	30,8
	non renseigné	21	47,6%	147	14,7
	Total Accident de service mission	2 246	47,8%	31 326	29,2
Total SPP		5 936	60,3%	107 175	30,0

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse. Quel que soit le type d'accident de service la distribution se concentre sur la tranche '10 à 15 ans'. Le nombre de jours moyen est plus élevé pour la tranche '15 ans et plus' quel que soit le type d'accident.

1.5 Les accidents de service selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	42	66,7%	1 184	42,3	Mission	143	33,6%	1 485	30,9
	02h à 4h	12	75,0%	125	13,9		55	45,5%	908	36,3
	04h à 6h	6	50,0%	53	17,7		49	53,1%	607	23,3
	06h à 8h	143	70,6%	2 529	25,0		100	39,0%	820	21,0
	08h à 10h	1 151	65,5%	22 477	29,8		369	51,8%	5 155	27,0
	10h à 12h	948	68,7%	19 019	29,2		395	51,6%	5 992	29,4
	12h à 14h	119	66,4%	2 049	25,9		177	52,5%	3 146	33,8
	14h à 16h	215	63,3%	4 120	30,3		221	50,2%	2 859	25,8
	16h à 18h	533	70,2%	12 132	32,4		261	46,7%	3 763	30,8
	18h à 20h	447	73,2%	11 186	34,2		223	46,2%	3 189	31,0
	20h à 22h	52	61,5%	868	27,1		160	46,3%	2 312	31,2
	22h à 24h	22	45,5%	107	10,7		93	40,9%	1 090	28,7
	Total	3 690	67,9%	75 849	30,3		2 246	47,8%	31 326	29,2
Total des accidents de service des SPP						5 936	60,3%	107 175	30,0	

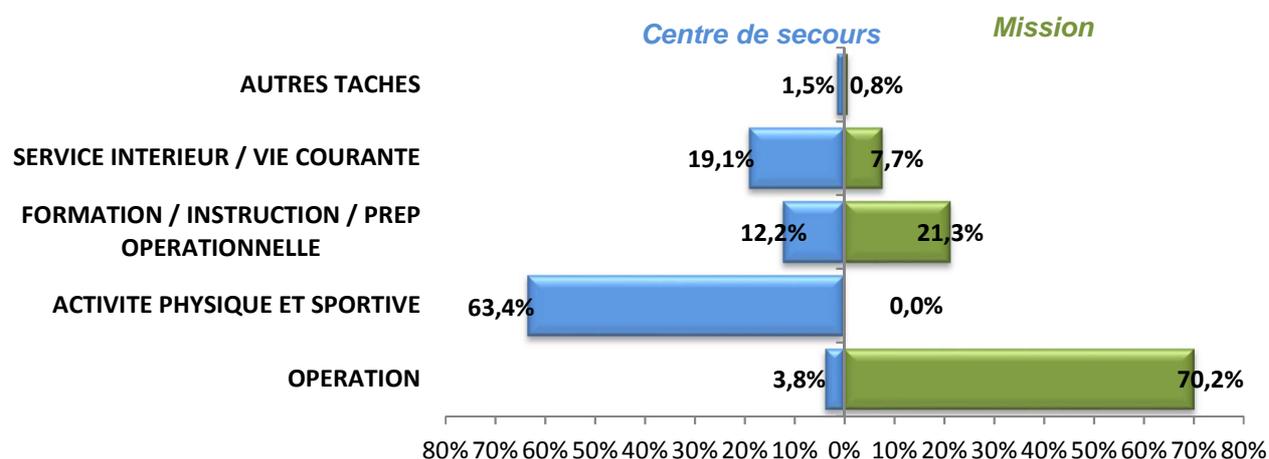
La tranche horaire '8H à 10H', des accidents de service en centre de secours recensés pour les SPP correspond à la tranche modale. Elle est suivie par la tranche '10h à 12h'. Cela représente 57% de cas entre '8H et 12H'. La tranche modale est située entre 10H et 12H pour les accidents de service en mission avec 34 % de cas entre '8H et 12H'.

1.6 Les accidents de service selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours						
OPERATION	incendie	19	12	63,2%	99	8,3
	Interventiosn spécialisées	22	10	45,5%	496	49,6
	Opérations diverses	57	35	61,4%	1 747	49,9
	Secours à personnes	42	22	52,4%	738	33,5
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	2 341	1 667	71,2%	50 777	30,5
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	119	64	53,8%	2 366	37,0
	Manoeuvre/exercice	333	202	60,7%	4 533	22,4
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Maintenance en centre de secours	343	208	60,6%	6 451	31,0
	Travail administratif	41	26	63,4%	1 185	45,6
	Vie courante au CS	319	224	70,2%	6 461	28,8
AUTRES TACHES	Autres tâches	54	34	63,0%	996	29,3
Total Accident de service centre de secours		3 690	2 504	67,9%	75 849	30,3
Accident de service mission						
OPERATION	incendie	414	226	54,6%	8 347	36,9
	Interventions spécialisées	149	76	51,0%	1 887	24,8
	Opérations diverses	186	77	41,4%	1 979	25,7
	Secours à personnes	828	366	44,2%	8 769	24,0
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	283	162	57,2%	5 317	32,8
	Manoeuvre/exercice	196	107	54,6%	2 953	27,6
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Travail administratif	147	32	21,8%	992	31,0
	Vie courante au CS	26	17	65,4%	872	51,3
AUTRES TACHES	Autres tâches	17	11	64,7%	210	19,1
Total Accident de service mission		2 246	1 074	47,8%	31 326	29,2
Total SPP		5 936	3 578	60,3%	107 175	30,0

Glossaire : voir Tache exercée

Les activités 'opérations' représentent 70 % des accidents de service en mission. L'activité sportive représente 63 % des accidents de service en centre de secours et occasionne une moyenne de jours d'arrêt de 30,5 jours.



La représentation graphique des événements selon la tâche exercée met clairement en évidence les deux zones impactées : l'activité physique et sportive en centre de secours et les opérations en mission. Même si le risque est connu, l'activité physique et sportive est dominante en terme d'accidents avec arrêt et par conséquent en jours d'arrêt.

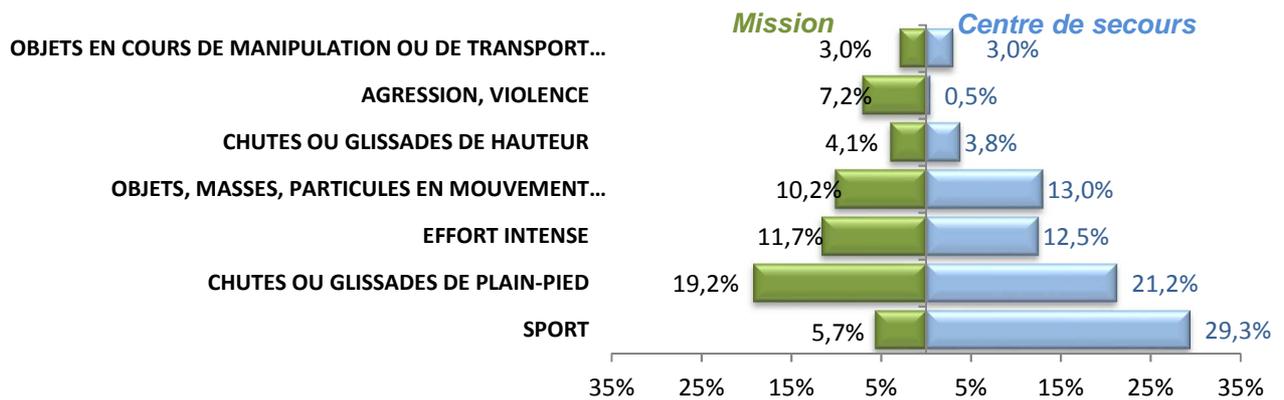
L'importance de l'accidentologie lors d'activités sportives est connue pour la population des SPP. Le guide national de prévention des accidents de service dans la pratique des activités physiques et sportives¹ constitue l'aboutissement d'un travail en réseau de huit Services départementaux d'incendie et de secours (SDIS) soutenu par le Fonds national de prévention de la CNRACL. Il en ressort 6 recommandations :

1. encadrer toutes les séances de sports par une personne formée
2. limiter la durée des séances activités physiques et sportives (APS)
3. prendre en considération les antécédents traumatiques
4. intégrer les indicateurs de la condition physique
5. préciser la place du supérieur hiérarchique
6. mettre en adéquation les chaussures, les activités et les lieux de pratique

1.7 Les accidents de service selon l'élément matériel

Elément matériel		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	SPORT	1 083	70,5%	22 886	30,0
	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	781	77,8%	21 444	35,3
	OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	478	56,3%	5 726	21,3
	EFFORT INTENSE	460	75,9%	11 057	31,7
	ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	319	63,6%	6 072	29,9
	CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	140	74,3%	2 859	27,5
	OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	111	48,6%	1 377	25,5
	DIVERS	68	57,4%	1 445	37,1
	VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	56	53,6%	927	30,9
	MACHINES / APPAREILS	32	53,1%	260	15,3
	OUTILS A MAIN	32	59,4%	556	29,3
	MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT E	31	41,9%	241	18,5
	AGRESSION, VIOLENCE	17	41,2%	272	38,9
	EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	17	58,8%	470	47,0
	APPAREILS A PRESSION	16	31,3%	64	12,8
	DIVERS /MORSURES /PIQURES	16	18,8%	44	14,7
	VAPEURS, GAZ ET POUSSIERS DELETERES	15	20,0%	27	9,0
	APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES	5	40,0%	43	21,5
	ACCESSOIRES DE LEVAGE, AMARRAGE, ET PREHENSION	3	33,3%	10	10,0
	APPAREILS OU USTENSILES METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS CHAUDS, FOURS, ETUVES, APPAREILS DE CUISSON	3	0,0%	0	
MACHINES A MEULER, PONCER, POLIR	2	100,0%	18	9,0	
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	2	100,0%	51	25,5	
MATIERES EXPLOSIVES	2		0		
ELECTRICITE	1		0		
Total Accident de service centre de secours	3 690	67,9%	75 849	30,3	
Accident de service mission	CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	432	51,4%	6 749	30,4
	EFFORT INTENSE	262	72,5%	5 207	27,4
	OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	229	48,9%	2 787	24,9
	ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	188	36,7%	1 866	27,0
	AGRESSION, VIOLENCE	161	31,7%	1 180	23,1
	DIVERS /MORSURES /PIQURES	146	6,8%	202	20,2
	SPORT	129	68,2%	3 094	35,2
	EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	122	51,6%	1 189	18,9
	CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	91	67,0%	2 008	32,9
	DIVERS	89	44,9%	1 269	31,7
	VAPEURS, GAZ ET POUSSIERS DELETERES	70	27,1%	76	4,0
	MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT E	69	15,9%	303	27,5
	OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	67	62,7%	1 351	32,2
	MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	66	57,6%	2 247	59,1
	VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	41	65,9%	884	32,7
	APPAREILS A PRESSION	20	0,0%	0	
	OUTILS A MAIN	19	63,2%	397	33,1
	MACHINES / APPAREILS	16	50,0%	260	32,5
	MATIERES EXPLOSIVES	10	40,0%	96	24,0
	APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES	7	0,0%	0	
	APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	3	100,0%	94	31,3
	ELECTRICITE	3	66,7%	14	7,0
	MACHINES A COUPER ET TRANCHER (AUTRES QUE SCIES), A DEROUER ET DEFIBRER	2	0,0%	0	
ACCESSOIRES DE LEVAGE, AMARRAGE, ET PREHENSION	1	0,0%	0		
APPAREILS OU USTENSILES METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS CHAUDS, FOURS, ETUVES, APPAREILS DE CUISSON	1	100,0%	23	23,0	
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	1	100,0%	30	30,0	
Total Accident de service mission	2 245	47,8%	31 326	29,2	
TOTAL SPP	5 935	60,3%	107 175	30,0	

¹ https://www.cdc.retraites.fr/portail/spip.php?page=article&id_article=7170

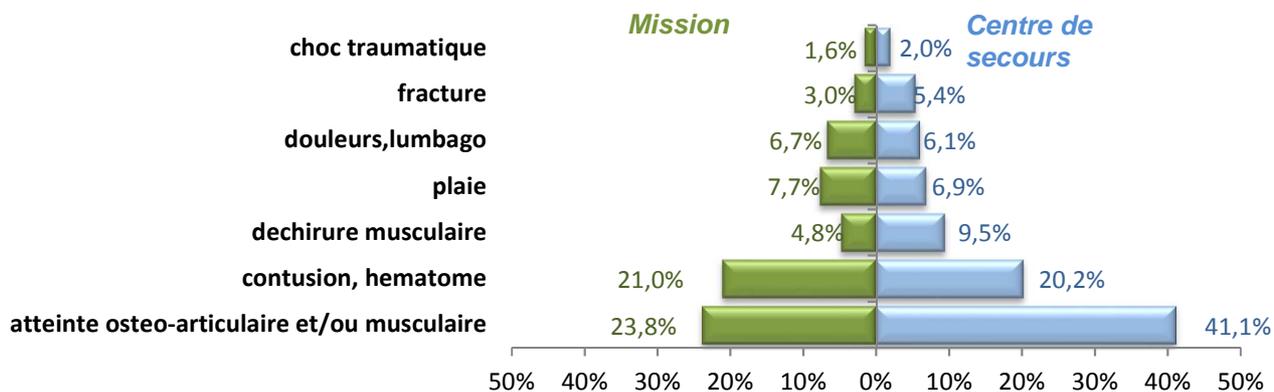


En mission les chutes et glissades de plain-pied ou de hauteur sont prédominantes pour les accidents de service soit 25,4 % des éléments matériels précisés.

Les agressions représentent 7,8 % des éléments matériels précisés.(hors non précisés)

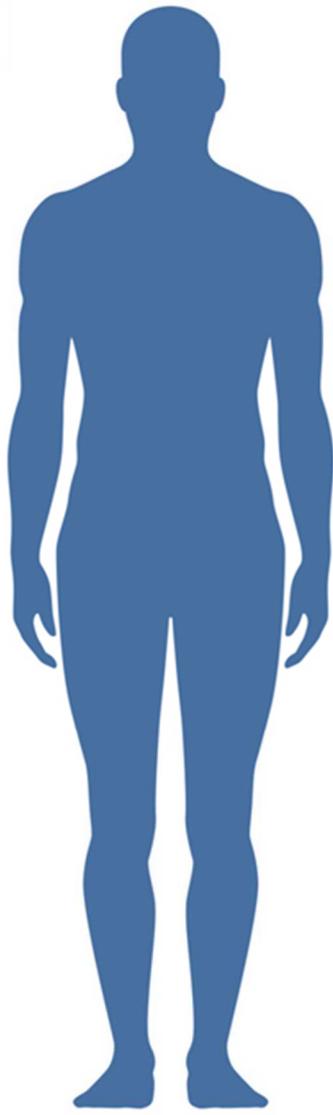
1.8 Les accidents de service selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT,	1 516	76,8%	38 282	32,9
	CONTUSION, HEMATOME	746	56,3%	10 402	24,8
	DECHIRURE MUSCULAIRE	350	79,1%	8 561	30,9
	PLAIE	255	34,1%	1 166	13,4
	DOULEURS,LUMBAGO	224	81,7%	3 080	16,8
	FRACTURE	201	79,1%	6 807	42,8
	AUTRE NATURE DE LESION	122	54,1%	2 012	30,5
	CHOC TRAUMATIQUE	75	60,0%	1 081	24,0
	LESIONS INTERNES	32	50,0%	648	40,5
	HERNIE	30	90,0%	2 123	78,6
	LUXATION	22	81,8%	775	43,1
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	21	4,8%	2	2,0
	TROUBLES VISUELS	16	43,8%	273	39,0
	PIQURE	13	7,7%	32	32,0
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	13	7,7%	5	5,0
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	12	50,0%	86	14,3
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	10	80,0%	146	18,3
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	7	57,1%	9	2,3
	TROUBLES AUDITIFS	7	14,3%	3	3,0
	LESIONS NERVEUSES	6	66,7%	98	24,5
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	4	100,0%	216	54,0
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	3	0,0%	0	0,0	
AMPUTATION	2	100,0%	9	4,5	
ASPHYXIE	1	100,0%	1	1,0	
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	1	100,0%	17	17,0	
MORSURE	1	100,0%	15	15,0	
Total Accident de service centre de secours	3 690	67,9%	75 849	30,3	
Accident de service mission	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT,	534	65,0%	12 399	35,7
	CONTUSION, HEMATOME	471	45,6%	4 214	19,6
	PLAIE	173	31,2%	727	13,5
	AUTRE NATURE DE LESION	151	27,2%	872	21,3
	DOULEURS,LUMBAGO	151	77,5%	1 684	14,4
	DECHIRURE MUSCULAIRE	107	75,7%	2 745	33,9
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	90	15,6%	57	4,1
	PIQURE	83	9,6%	121	15,1
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	78	47,4%	2 195	59,3
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	77	13,0%	89	8,9
	FRACTURE	67	77,6%	2 643	50,8
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	51	7,8%	29	7,3
	CHOC TRAUMATIQUE	36	72,2%	792	30,5
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	30	3,3%	30	30,0
	LESIONS INTERNES	29	44,8%	575	44,2
	MORSURE	23	4,3%	29	29,0
	HERNIE	16	81,3%	996	76,6
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	15	40,0%	47	7,8
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	13	61,5%	376	47,0
	TROUBLES VISUELS	13	38,5%	79	15,8
	CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION,MENACE	11	36,4%	152	38,0
LUXATION	9	77,8%	253	36,1	
AMPUTATION	7	71,4%	178	35,6	
TROUBLES AUDITIFS	3	0,0%	0		
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	3	66,7%	14	7,0	
ASPHYXIE	2	50,0%	1	1,0	
LESIONS NERVEUSES	2	100,0%	29	14,5	
Total Accident de service mission	2 245	47,8%	31 326	29,2	
Total SPP	5 935	60,3%	107 175	30,0	



Quel que soit le site d'intervention, les lésions les plus fréquentes sont des atteintes ostéo articulaires et/ou musculaires contusions et des hématomes ainsi que les.

1.9 Les accidents de service des SPP selon le siège de lésion



	Accident de service casernement (%)	Accident de service mission (%)
tête	7,2%	12,7%
yeux	2,1%	4,6%
membres supérieurs	9,2%	11,2%
tronc	7,4%	9,0%
colonne vertébrale	6,7%	8,6%
siège interne	0,3%	0,8%
localisation multiple	0,6%	3,3%
mains	10,8%	13,4%
membres inférieurs	48,0%	24,7%
pieds	6,4%	3,5%
non précisé	1,2%	8,2%

En centre de secours, les membres inférieurs, sont le siège de lésions les plus exposés

1.10 Les accidents routiers des SPP selon l'ancienneté dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Moins de 5 ans	13	53,8%	229	32,7
	5 à 10 ans	32	65,6%	333	15,9
	10 à 15 ans	59	64,4%	701	18,4
	15 ans et plus	45	64,4%	1 024	35,3
	non renseigné	5	60,0%	13	4,3
Total Accidents de circulation		154	63,6%	2 300	23,5
Accident de trajet	Moins de 5 ans	14	42,9%	112	18,7
	5 à 10 ans	25	80,0%	305	15,3
	10 à 15 ans	31	54,8%	526	30,9
	15 ans et plus	51	62,7%	1 185	37,0
	Total Accidents de trajet		121	62,0%	2 128
Total SPP		275	62,9%	4 428	25,6

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse. Pour les accidents de service circulation, c'est la tranche '10-15 ans et plus' qui recense le plus d'événements (38%) mais c'est la tranche 15 ans et plus qui entraîne une moyenne de jours d'arrêt la plus élevée avec plus de 35 jours.

Pour les accidents de trajet, la tranche '15 ans et plus' est la tranche d'âge la plus impactée.

1.11 Les accidents routiers des SPP selon la tranche horaire

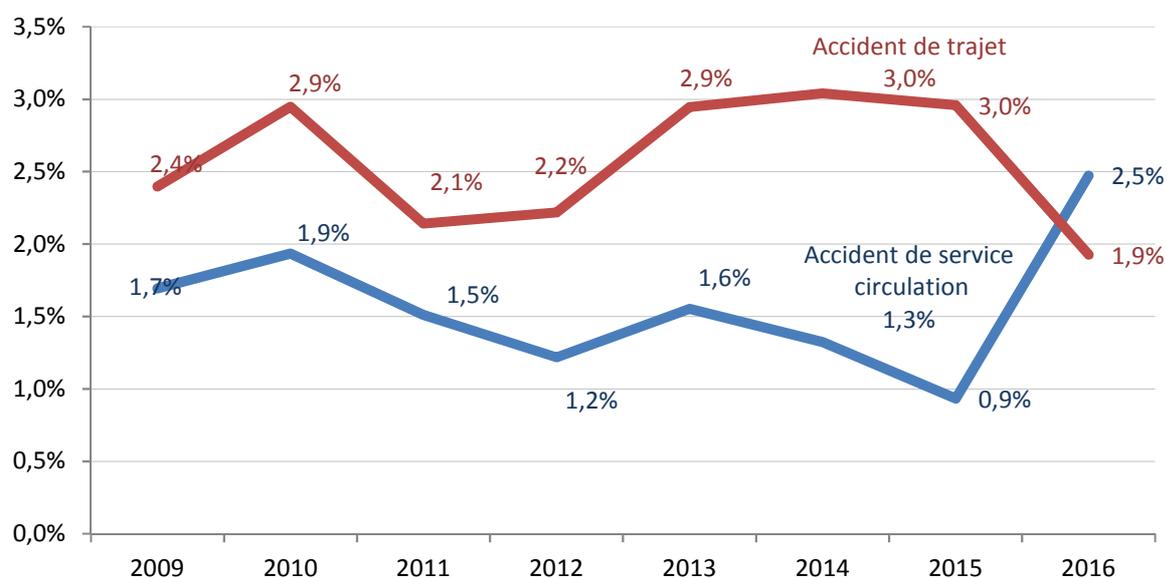
	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Trajet	0h à 2h					Circulation	3	1	33,3%	4	4,0
	02h à 4h						7	3	42,9%	46	15,3
	04h à 6h	4	50,0%	30	15,0		5	2	40,0%	42	21,0
	06h à 8h	57	68,4%	678	17,4		23	18	78,3%	290	16,1
	08h à 10h	25	68,0%	616	36,2		18	14	77,8%	388	27,7
	10h à 12h	5	20,0%	8	8,0		21	12	57,1%	259	21,6
	12h à 14h	1	100,0%	5	5,0		18	11	61,1%	441	40,1
	14h à 16h	2	0,0%	0			16	9	56,3%	177	19,7
	16h à 18h	10	30,0%	190	63,3		24	19	79,2%	444	23,4
	18h à 20h	13	76,9%	492	49,2		6	3	50,0%	80	26,7
	20h à 22h	4	50,0%	109	54,5		9	3	33,3%	59	19,7
	22h à 24h	0		0			4	3	75,0%	70	23,3
	Total		121	62,0%	2 128		28,4	154	98	63,6%	2 300
Total des accidents routiers des SPP							275	173	62,9%	4 428	25,6

La tranche horaire '6h à 8h' avec 47 % des accidents de trajet recensés correspond à la tranche modale. Le matin est la période la plus accidentogène.

1.12 Les accidents routiers des SPP selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	126	80	63,5%	1 844	23,1
	Retour de mission	28	18	64,3%	456	25,3
	Total	154	98	63,6%	2 300	23,5
Accident de trajet	Aller	77	48	62,3%	1 230	25,6
	Retour	39	25	64,1%	848	33,9
	Autre parcours	4	2	50,0%	50	25,0
	Total	120	75	62,5%	2 128	28,4
Total accidents routiers SPP		274	173	63,1%	4 428	25,6

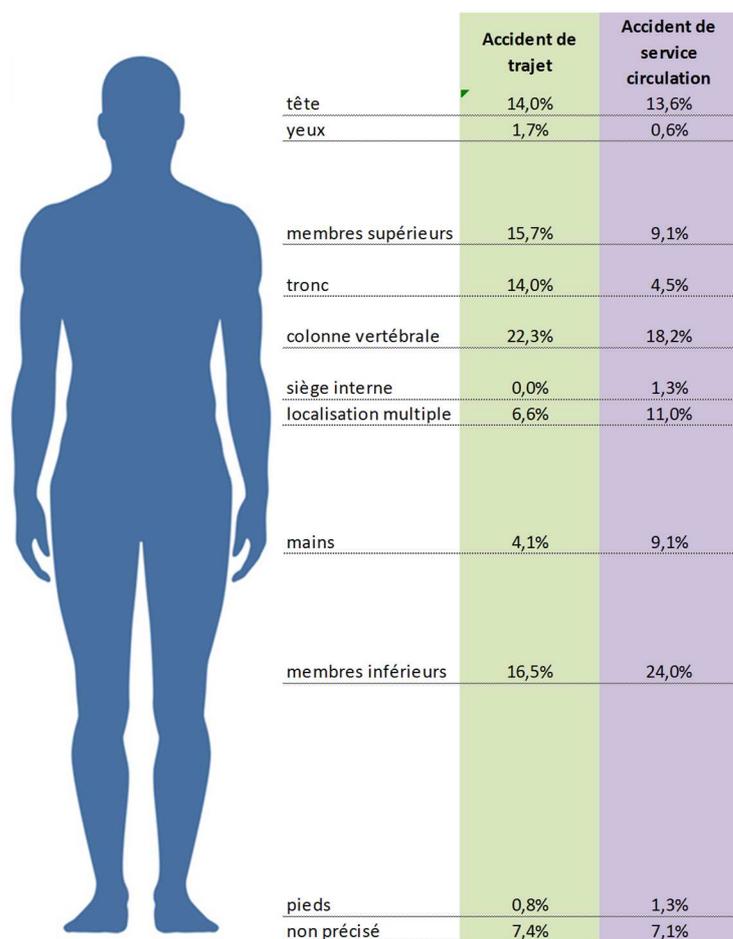
1.13 Evolution des accidents routiers des SPP



C'est à l'aller que les accidents routiers sont le plus fréquents : 81% pour les accidents de circulation et 64 % pour les accidents de trajet

1.14 Les accidents routiers des SPP selon la nature et le siège de lésion

Nature de lésion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt		
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de trajet	CONTUSION, HEMATOME	42	59,5%	650	26,0
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEUR	25	76,0%	607	31,9
	DECHIRURE MUSCULAIRE	13	46,2%	40	6,7
	FRACTURE	11	100,0%	550	50,0
	AUTRE NATURE DE LESION	8	50,0%	38	9,5
	PLAIE	6	33,3%	15	7,5
	DOULEURS, LUMBAGO	5	80,0%	109	27,3
	CHOC TRAUMATIQUE	3	33,3%	2	2,0
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTAN	2		0	
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	2	50,0%	90	90,0
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	1	100,0%	7	7,0
	LUXATION	1	100,0%	20	20,0
	PIQURE	1	0,0%	0	
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	1	0,0%	0	
	Total Accident de trajet	121	62,0%	2 128	28,4
Accident de service circulation	CONTUSION, HEMATOME	37	62,2%	424	18,4
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEUR	30	73,3%	619	28,1
	AUTRE NATURE DE LESION	17	52,9%	85	9,4
	FRACTURE	15	86,7%	424	32,6
	CHOC TRAUMATIQUE	11	63,6%	136	19,4
	DECHIRURE MUSCULAIRE	9	55,6%	161	32,2
	DOULEURS, LUMBAGO	12	75,0%	105	11,7
	PLAIE	8	50,0%	96	24,0
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	4	50,0%	212	106,0
	LESIONS INTERNES	2	50,0%	9	9,0
	PIQURE	2	50,0%	2	2,0
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	1	0,0%	0	
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	1	100,0%	2	2,0
	ELECTRISATION, ELECTROCUTION	1	100,0%	8	8,0
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTAN	1	0,0%	0	
	MORSURE	2	50,0%	17	17,0
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	1	0,0%	0	
	Total Accident de circulation	154	64,3%	2 300	23,2
Total SPP	275	63,3%	4 428	25,4	



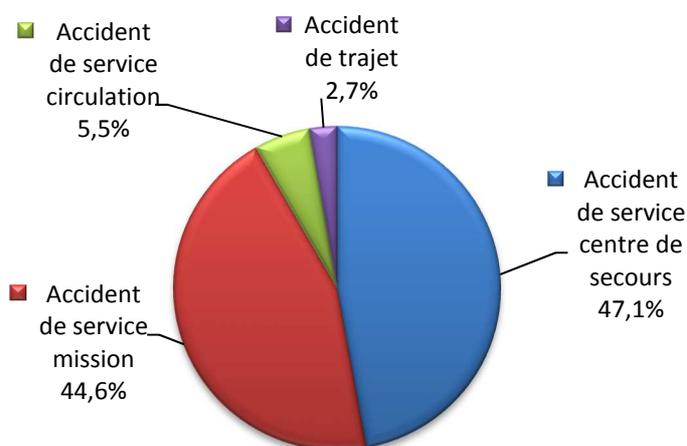
Pour les accidents de circulation comme pour les accidents de trajet les 'contusions, hématomes' et les 'atteintes ostéo articulaires' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

Quel que soit le type d'accident routier, les membres inférieurs restent le siège le plus impacté.

2. L'ACCIDENTALITE DES SAPEURS POMPIERS VOLONTAIRES (SPV)

2.1 Les événements selon la nature

Nature de l'événement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt		Taux de sinistralité
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service <i>centre de secours</i>	2 215	60,4%	38 139	28,5	1,3%
Accident de service <i>mission</i>	2 095	42,2%	21 817	24,7	1,2%
Accident de service <i>circulation</i>	260	59,6%	3 594	23,2	0,2%
Accident de trajet	129	65,9%	2 421	28,5	0,1%
Total SPV	4 699	52,4%	65 971	26,8	2,8%



Les accidents les plus nombreux ont lieu en centre de secours

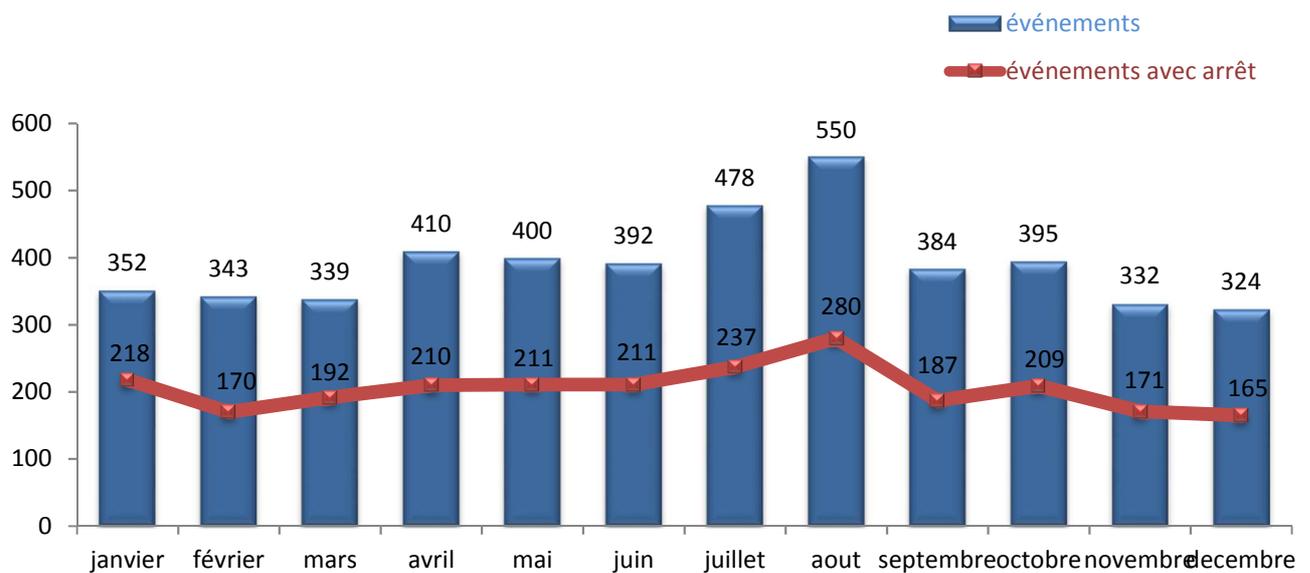
La moyenne de jours d'arrêt est plus importante en centre de secours qu'en mission. Sur 10 jours, 5,7 jours sont liés à des accidents en centre de secours contre 4,3 en mission.

2.2 Quelques indicateurs sur les SPV

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service <i>centre de secours</i>	1,3%	7,84	0,14
Accident de service <i>mission</i>	1,2%	5,19	0,08
Accident de service <i>circulation</i>	0,2%	0,91	0,01
Accident de trajet	0,1%	0,49	0,01
Total SPV	2,8%	14,43	0,24

Le taux de sinistralité est presque identique pour les accidents de service en centre de secours
L'indice de fréquence et le taux de gravité sont plus élevés en centre de secours

2.3 La saisonnalité des événements des SPV



Comme chaque année les mois d'été se caractérisent par une recrudescence d'événements. Le mois d'août est le plus accidentogène.

2.4 Les accidents de service selon l'ancienneté des SPV dans le métier

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	920	57,4%	13 483	25,5
	5 à 10 ans	597	62,5%	10 613	28,5
	10 à 15 ans	320	64,7%	6 697	32,4
	15 ans et plus	311	61,1%	5 965	31,4
	non renseigné	67	58,2%	1 381	35,4
	Total Accident de service centre de secours	2 215	60,4%	38 139	28,5
Accident de service mission	Moins de 5 ans	686	42,3%	5 837	20,1
	5 à 10 ans	601	38,3%	5 278	22,9
	10 à 15 ans	338	41,1%	3 441	24,8
	15 ans et plus	416	49,8%	6 837	33,0
	non renseigné	54	33,3%	424	23,6
	Total Accident de service mission	2 095	42,2%	21 817	24,7
Total SPV		4 310	51,5%	59 956	27,0

La présentation des événements selon l'ancienneté des SPV ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse complète. Les sapeurs-pompier volontaires sont engagés pour une période de cinq ans, tacitement reconduite, en principe au grade de sapeur. La première année constitue une année probatoire. Le renouvellement de l'engagement est subordonné à la vérification périodique des conditions d'aptitude physique et médicale. Tout sapeur-pompier volontaire bénéficie d'une formation initiale à la suite de son engagement, adaptée aux missions exercées dans son centre de secours, puis d'une formation continue et de perfectionnement tout au long de sa carrière.

Quel que soit le lieu d'intervention, la tranche 'moins de 5 ans' est la plus accidentogène suivie par la tranche '5 à 10 ans'.

2.5 Les accidents de service des SPV selon la tranche horaire de survenance

	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Centre de secours	0h à 2h	78	21,8%	362	21,3	Mission	140	35,7%	1 354	27,1
	02h à 4h	26	50,0%	308	23,7		100	45,0%	885	19,7
	04h à 6h	11	72,7%	110	13,8		60	40,0%	424	17,7
	06h à 8h	34	67,6%	538	23,4		78	50,0%	1 244	31,9
	08h à 10h	549	64,5%	9 493	26,8		180	50,0%	2 841	31,6
	10h à 12h	587	62,9%	9 496	25,7		251	48,6%	2 581	21,2
	12h à 14h	80	61,3%	1 600	32,7		158	38,6%	1 127	18,5
	14h à 16h	186	48,9%	3 047	33,5		203	38,4%	2 235	28,7
	16h à 18h	280	60,0%	5 109	30,4		264	45,8%	3 269	27,0
	18h à 20h	223	65,0%	4 221	29,1		245	40,0%	2 108	21,5
	20h à 22h	129	62,0%	2 937	36,7		222	35,6%	2 256	28,6
	22h à 24h	32	62,5%	918	45,9		194	39,7%	1 493	19,4
	Total	2 215	60,4%	38 139	28,5		2 095	42,2%	21 817	24,7
Total des accidents de service des SPV							4 310	51,5%	59 956	27,0

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service en centre de secours (26,5%). La tranche horaire '16h à 18h' correspond à la tranche modale des accidents de service en mission des SPV suivie par celle de '10h à 12h'

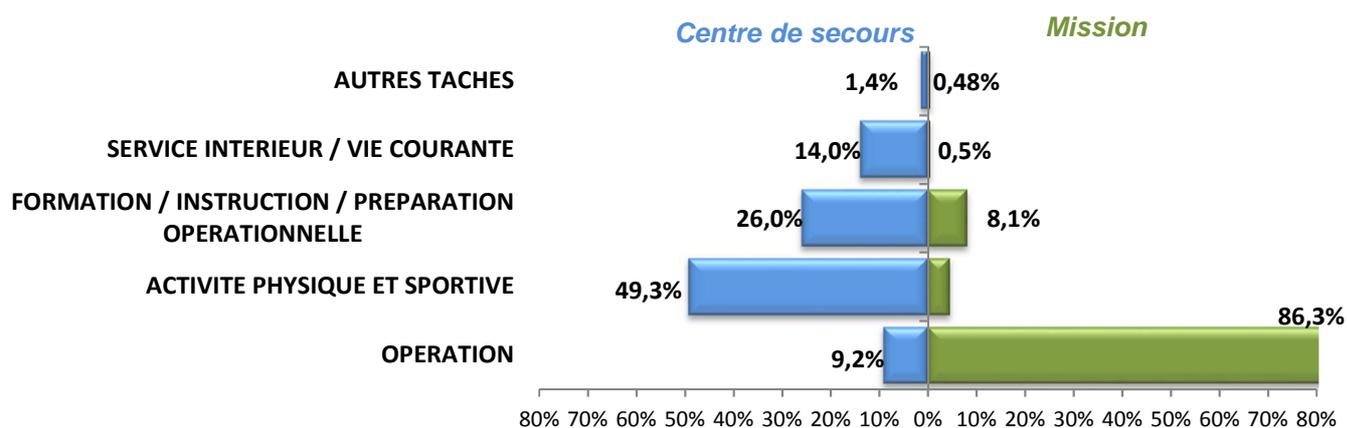
2.6 Les accidents de service des SPV selon la tâche exercée

TACHE EXERCEE		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours					
OPERATION	incendie	60	46,7%	832	29,7
	Opérations diverses	90	46,7%	1 389	33,1
	Secours à personnes	54	25,9%	499	35,6
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	1 092	68,5%	21 531	28,8
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	200	47,5%	2 470	26,0
	Manoeuvre/exercice	377	57,3%	5 789	26,8
SERVICE INTERIEUR / VIE COURANTE	Maintenance en centre de secours	156	51,9%	2 636	32,5
	Travail administratif	7	57,1%	286	71,5
	Vie courante au CS	147	61,2%	1 969	21,9
AUTRES TACHES	Autres tâches	32	53,1%	738	43,4
Total Accident de service centre de secours		2 215	60,3%	38 139	28,6
Accident de service mission					
OPERATION	incendie	487	48,5%	4 976	21,1
	Interventions spécialisées	141	51,1%	1 588	22,1
	Opérations diverses	179	39,7%	1 529	21,5
	Secours à personnes	1 001	32,2%	8 157	25,3
ACTIVITE PHYSIQUE ET SPORTIVE	Activité physique et sportive	96	74,0%	16 250	228,9
FORMATION / INSTRUCTION / PREPARATION OPERATIONNELLE	Formation	53	56,6%	783	26,1
	Manoeuvre/exercice	117	59,8%	1 599	22,8
	Vie courante au CS	11	63,6%	262	37,4
AUTRES TACHES	Autres tâches	10	60,0%	453	75,5
Total Accident de service mission		2 095	42,2%	35 597	40,2
Total SPV		4 310	51,5%	73 736	33,2

Glossaire : voir Tâche exercée

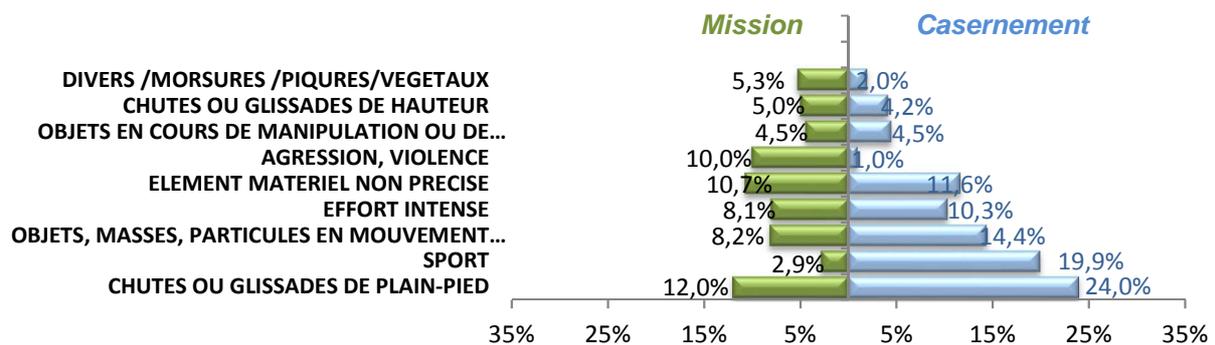
Les accidents sur site d'intervention se déroulent principalement lors des opérations et tout particulièrement à l'occasion des secours à victimes (48 % des cas).

Pour les accidents en centre de secours, 'l'activité physique et sportive' représente 49 % des événements. Comme pour les SPP, la problématique de l'activité physique et sportive existe aussi chez les SPV.



2.7 Les accidents de service des SPV selon l'élément matériel

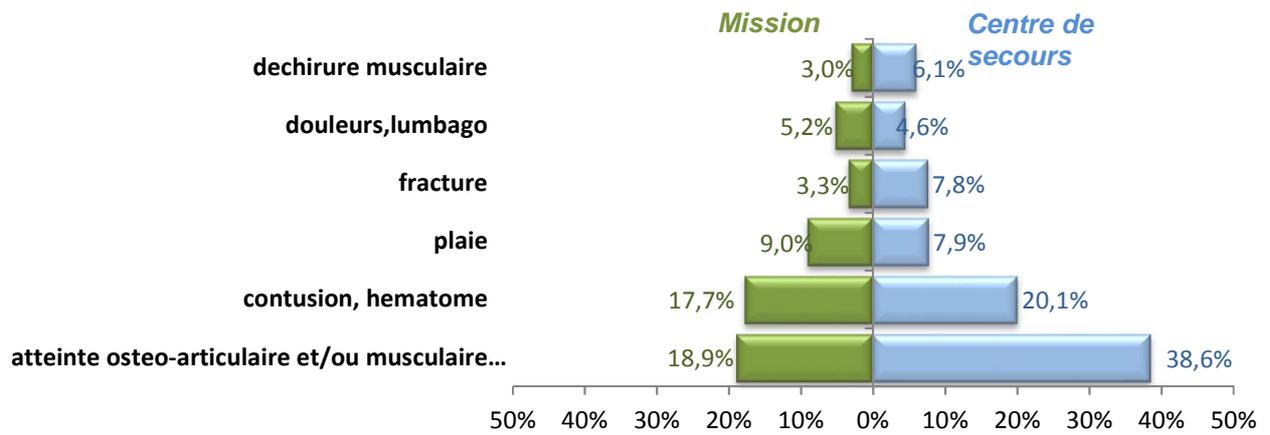
Elément matériel	EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
	nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours					
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	531	390	73,4%	11 895	30,5
SPORT	441	299	67,8%	8 259	27,6
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	318	165	51,9%	3 929	23,8
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	258	123	47,7%	3 209	26,1
EFFORT INTENSE	228	155	68,0%	4 424	28,5
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	99	45	45,5%	1 548	34,4
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	92	65	70,7%	2 519	38,8
DIVERS	44	20	45,5%	450	22,5
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	36	18	50,0%	578	32,1
MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS					
SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC)	32	7	21,9%	116	16,6
AGRESSION, VIOLENCE	22	8	36,4%	218	27,3
DIVERS /MORSURES /PIQURES	20	2	10,0%	5	2,5
MACHINES / APPAREILS	20	8	40,0%	159	19,9
EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	18	12	66,7%	506	42,2
VAPEURS, GAZ ET POUSSIERS DELETERES	16	4	25,0%	35	8,8
OUTILS A MAIN	13	8	61,5%	130	16,3
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	12	3	25,0%	27	9,0
APPAREILS A PRESSION	8	3	37,5%	130	43,3
APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES	2	0	0,0%	0	
ACCESSOIRES DE LEVAGE, AMARRAGE, ET PREHENSION	1	0	0,0%	0	
APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	1	0	0,0%	0	
ELECTRICITE	1	1	100,0%	1	1,0
MATIERES EXPLOSIVES	1	0	0,0%	0	
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	1	1	100,0%	1	1,0
Total Accident de service centre de secours	2 215	1 337	60,4%	38 139	28,5
Accident de service mission					
DIVERS /MORSURES /PIQURES	253	12	4,7%	71	5,9
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	252	181	71,8%	5 352	29,6
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	225	77	34,2%	1 693	22,0
AGRESSION, VIOLENCE	210	66	31,4%	1 406	21,3
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	171	79	46,2%	1 956	24,8
EFFORT INTENSE	169	104	61,5%	2 242	21,6
DIVERS	111	38	34,2%	955	25,1
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	105	69	65,7%	2 041	29,6
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	94	50	53,2%	949	19,0
EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	84	49	58,3%	1 244	25,4
MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRANCHANTS					
SOUILLES(SANG, URINE, PRODUIT BIOLOGIQUE, ETC)	74	10	13,5%	91	9,1
VAPEURS, GAZ ET POUSSIERS DELETERES	74	14	18,9%	51	3,6
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN DE TERRASSEMENT)	66	34	51,5%	1 081	31,8
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	63	27	42,9%	525	19,4
SPORT	60	43	71,7%	1 547	36,0
OUTILS A MAIN	24	10	41,7%	94	9,4
APPAREILS A PRESSION	21	6	28,6%	34	5,7
MACHINES / APPAREILS	12	6	50,0%	135	22,5
MATIERES EXPLOSIVES	10	5	50,0%	279	55,8
ELECTRICITE	5	1	20,0%	4	4,0
APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTIONS LIQUIDES	4	1	25,0%	61	61,0
ACCESSOIRES DE LEVAGE, AMARRAGE, ET PREHENSION	3	1	33,3%	6	6,0
RAYONNEMENTS IONISANTS ET SUBSTANCES RADIOACTIVES (IRRADIATIONS BRUTALES SEULEMENT)	3	0	0,0%	0	
APPAREILS DE MANUTENTION ET ENGIN DE LEVAGE	1	1	100,0%	0	0,0
APPAREILS OU USTENSILES METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS CHAUDS, FOURS, ETUVES, APPAREILS DE CUISSON	1	0	0,0%	0	
Total Accident de service mission	2 095	884	42,2%	21 817	24,7
TOTAL SPP	4 310	2 221	51,5%	59 956	27,0



Pour les accidents de service en centre de secours, les chutes et glissades de plain-pied ainsi que les accidents de sport représentent 44% des éléments matériels.

Pour les accidents de mission les chutes ou glissades de plain-pied apparaissent dans 12 % des cas et les agressions-violences dans 10 % des cas.

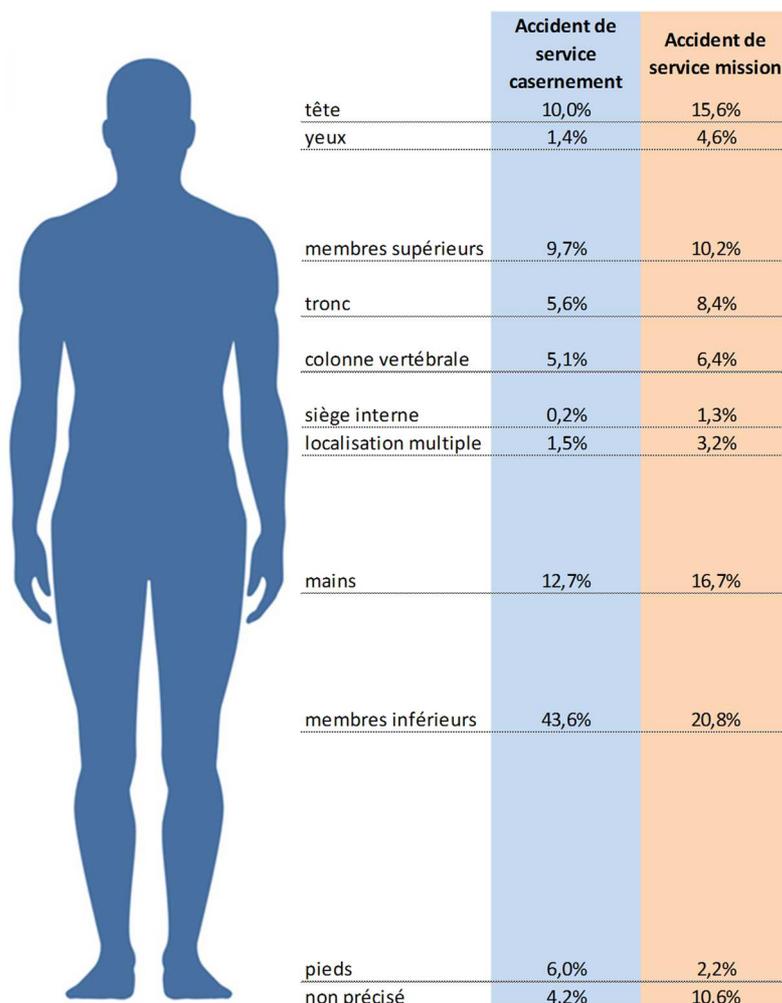
2.8 Les accidents de service des SPV selon la nature de lésion



Quel que soit le site d'intervention, la nature de lésion la plus fréquente est l'atteinte ostéo articulaire et/ou musculaire' suivie par les 'contusions, hématomes'.

Nature de lésion		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	854	74,1%	19 082	30,1
	CONTUSION, HEMATOME	446	49,8%	3 804	17,1
	PLAIE	174	29,9%	1 119	21,5
	FRACTURE	172	76,7%	6 675	50,6
	DECHIRURE MUSCULAIRE	135	74,1%	3 349	33,5
	DOULEURS, LUMBAGO	102	69,6%	1 338	18,8
	AUTRE NATURE DE LESION	100	30,0%	965	32,2
	CHOC TRAUMATIQUE	47	61,7%	619	21,3
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	37	32,4%	54	4,5
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	25	32,0%	79	9,9
	LESIONS INTERNES	20	65,0%	383	29,5
	PIQURE	20	10,0%	19	9,5
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	14	21,4%	9	3,0
	LUXATION	14	71,4%	247	24,7
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	9	44,4%	21	5,3
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	9	22,2%	2	1,0
	AMPUTATION	7	57,1%	46	11,5
	ASPHYXIE	7	0,0%	0	
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	6	50,0%	39	13,0
	HERNIE	5	80,0%	261	65,3
TROUBLES VISUELS	3	0,0%	0		
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	2	100,0%	27	13,5	
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	2	0,0%	0		
LESIONS NERVEUSES	2	0,0%	0		
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	1	100,0%	1	1,0	
MORSURE	1	0,0%	0		
TROUBLES AUDITIFS	1	0,0%			
Total Accident de service centre de secours		2 215	100,0%	38 139	28,5
Accident de service mission	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC)	395	75,2%	8 226	27,7
	CONTUSION, HEMATOME	371	44,5%	3 031	18,4
	AUTRE NATURE DE LESION	210	20,0%	761	18,1
	PLAIE	189	32,8%	735	11,9
	PIQURE	167	7,2%	54	4,5
	DOULEURS, LUMBAGO	109	61,5%	1 358	20,3
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	102	19,6%	59	3,0
	PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	95	9,5%	27	3,0
	REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	73	4,1%	25	8,3
	FRACTURE	70	77,1%	2 985	55,3
	DECHIRURE MUSCULAIRE	62	71,0%	987	22,4
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	46	43,5%	584	29,2
	CHOC TRAUMATIQUE	43	67,4%	884	30,5
	COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	33	42,4%	87	6,2
	MORSURE	31	12,9%	382	95,5
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	28	7,1%	8	4,0
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	18	72,2%	265	20,4
	LESIONS INTERNES	13	61,5%	268	33,5
	ASPHYXIE	6	0,0%	0	
	LUXATION	6	100,0%	514	85,7
TROUBLES VISUELS	6	66,7%	25	6,3	
ELECTRISATION, ELECTROCUTION	5	20,0%	4	4,0	
AMPUTATION	4	25,0%	14	14,0	
CHOC CONSECUTIFS A AGRESSION, MENACE	4	0,0%	0		
HERNIE	3	100,0%	158	52,7	
LESIONS NERVEUSES	3	100,0%	353	117,7	
TROUBLES AUDITIFS	2	50,0%	23	23,0	
DERMITE	1	0,0%	0		
Total Accident de service mission		2 095	42,2%	21 817	24,7
Total SPV		4 310	51,5%	59 956	27,0

2.9 Les accidents de service des SPV selon le siège de lésion



Les parties du corps les plus exposées aux blessures pour les accidents de service en centre de secours sont les 'membres inférieurs', soit 43,6 %

Pour les accidents de service en mission, 16,7% touchent les mains

2.10 Les accidents routiers des SPV selon l'ancienneté

Ancienneté		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service centre de secours	Moins de 5 ans	920	57,4%	13 483	25,5
	5 à 10 ans	597	62,5%	10 613	28,5
	10 à 15 ans	320	64,7%	6 697	32,4
	15 ans et plus	311	61,1%	5 965	31,4
	non renseigné	67	58,2%	1 381	35,4
	Total Accident de service centre de secours	2 215	60,4%	38 139	28,5
Accident de service mission	Moins de 5 ans	686	42,3%	5 837	20,1
	5 à 10 ans	601	38,3%	5 278	22,9
	10 à 15 ans	338	41,1%	3 441	24,8
	15 ans et plus	416	49,8%	6 837	33,0
	non renseigné	54	33,3%	424	23,6
	Total Accident de service mission	2 095	42,2%	21 817	24,7
Total SPV		4 310	51,5%	59 956	27,0

La présentation des événements selon l'ancienneté des agents ne prend pas en considération la taille des strates de la population active, il est donc difficile de faire des comparaisons et une analyse.

Quel que soit le type d'accident de service la distribution se concentre sur la tranche 'moins de 5 ans'.

2.11 Les accidents routiers des SPV selon la tranche horaire

Tranche horaire		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de trajet	0h à 2h	7		386	
	02h à 4h	3		35	
	04h à 6h	5	100,0%	58	11,6
	06h à 8h	26	65,4%	449	26,4
	08h à 10h	12	66,7%	82	10,3
	10h à 12h	8	50,0%	103	25,8
	12h à 14h	10	50,0%	80	16,0
	14h à 16h	11	63,6%	118	16,9
	16h à 18h	13	84,6%	495	45,0
	18h à 20h	16	68,8%	291	26,5
	20h à 22h	11	72,7%	230	28,8
	22h à 24h	7	42,9%	94	31,3
	Total	129	65,9%	2 421	28,5
		EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	0h à 2h	11	72,7%	114	14,3
	02h à 4h	7	42,9%	42	14,0
	04h à 6h	11	36,4%	26	6,5
	06h à 8h	19	63,2%	79	6,6
	08h à 10h	24	54,2%	242	18,6
	10h à 12h	38	63,2%	696	29,0
	12h à 14h	27	59,3%	234	14,6
	14h à 16h	32	53,1%	469	27,6
	16h à 18h	35	65,7%	701	30,5
	18h à 20h	23	69,6%	672	42,0
	20h à 22h	24	50,0%	174	14,5
	22h à 24h	9	77,8%	145	20,7
	Total	260	59,6%	3 594	23,2

La tranche horaire '6h à 8h' avec 20 % des accidents de trajet recensés correspond à la tranche modale.

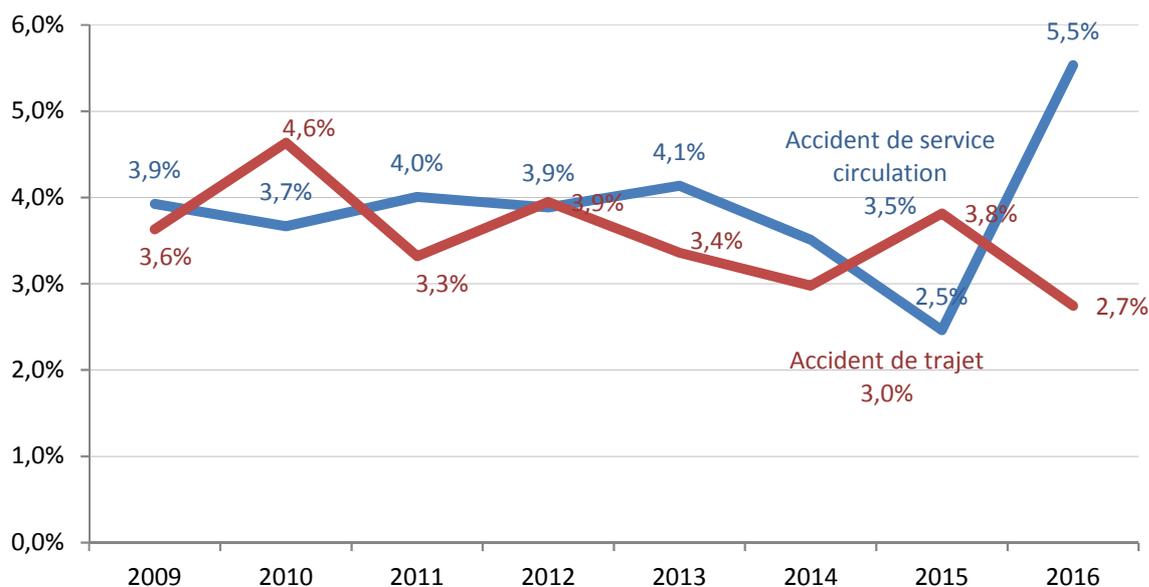
La tranche horaire '10h à 12h' avec 15 % des accidents de service circulation recensés correspond à la tranche modale.

2.12 Les accidents routiers des SPV selon le parcours

Parcours des accidents routiers		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service circulation	Allant en mission	237	137	57,8%	3 082	22,5
	Retour de mission	23	18	78,3%	512	28,4
	Total	260	155	59,6%	3 594	23,2
Accident de trajet	Aller	93	62	66,7%	1 795	29,0
	Retour	29	20	69,0%	460	23,0
	Autre parcours	7	3	42,9%	166	55,3
	Total	129	85	65,9%	2 421	28,5
Total accidents routiers SPV		389	240	61,7%	6 015	25,1

C'est à l'aller que les accidents routiers sont les plus fréquents : 91 % pour les accidents de circulation et 72 % pour les accidents de trajet.

2.13 Evolution des accidents routiers des SPV de 2009 à 2016



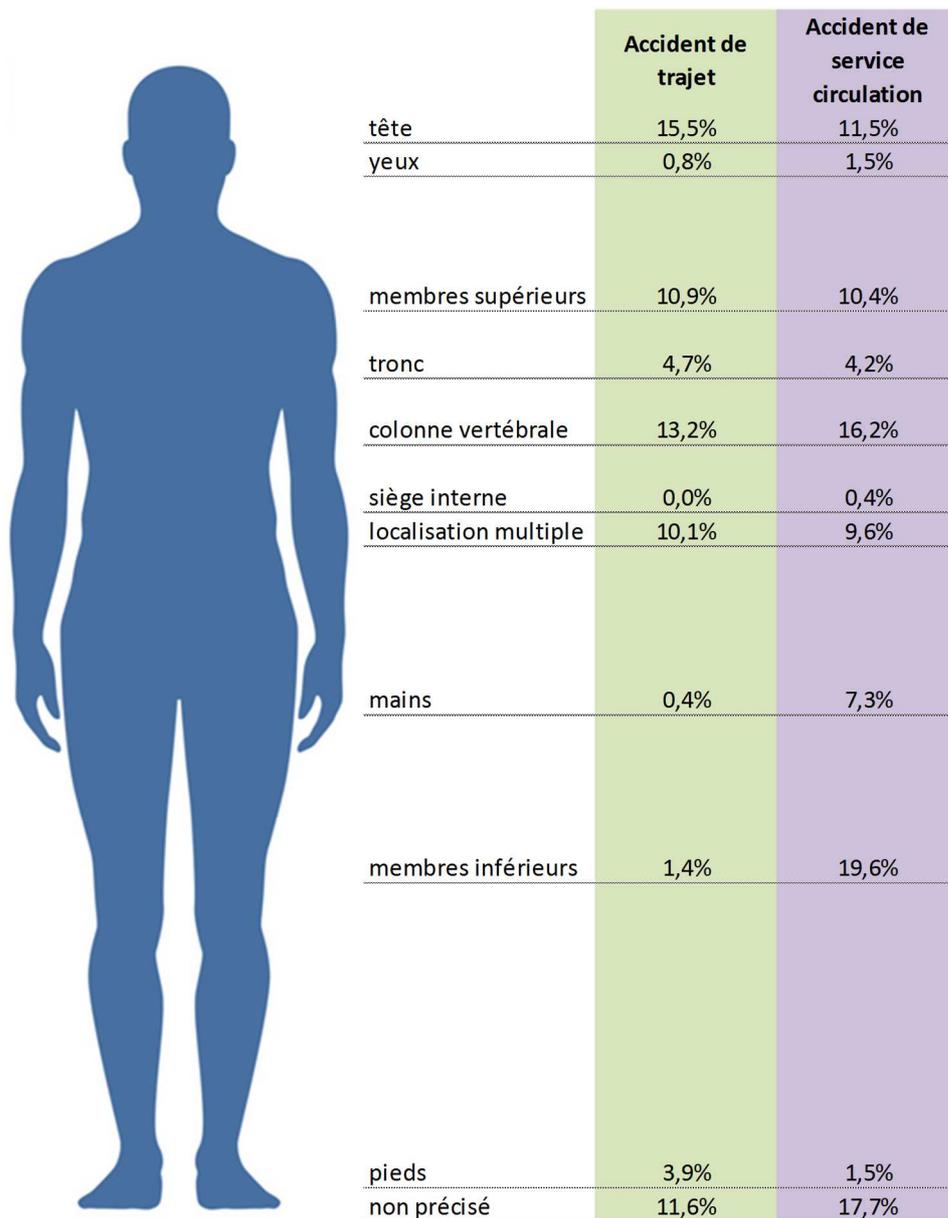
Les accidents routiers sont en augmentation en 2016

2.14 Les accidents routiers des SPV selon la nature de lésion

Nature de lésion		EVENEMENTS			Jours d'arrêt	
		nombre	avec arrêt	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de trajet	CONTUSION, HEMATOME	47	28	59,6%	335	12,0
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT)	26	23	88,5%	571	24,8
	FRACTURE	16	14	87,5%	670	47,9
	DECHIRURE MUSCULAIRE	9	8	88,9%	96	12,0
	PLAIE	9	2	22,2%	47	23,5
	AUTRE NATURE DE LESION	7	1	14,3%	19	19,0
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	7	6	85,7%	637	106,2
	LESIONS INTERNES	2	1	50,0%	28	28,0
	PIQURE	2	0	0,0%	0	
	BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	1	0	0,0%	0	
	CHOC TRAUMATIQUE	1	1	100,0%	7	7,0
	DOULEURS,LUMBAGO	1	1	100,0%	11	11,0
	HERNIE	1	0	0,0%	0	
	Total Accident de trajet	129	85	65,9%	2 421	28,5
Accident de service circulation	CONTUSION, HEMATOME	75	43	57,3%	610	14,2
	AUTRE NATURE DE LESION	47	20	42,6%	724	36,2
	ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT)	43	33	76,7%	680	
	PLAIE	20	4	20,0%	188	47,0
	DOULEURS,LUMBAGO	18	13	72,2%	73	5,6
	CHOC TRAUMATIQUE	14	10	71,4%	129	12,9
	LESIONS DE NATURE MULTIPLE	14	12	85,7%	384	32,0
	FRACTURE	9	9	100,0%	610	67,8
	DECHIRURE MUSCULAIRE	5	4	80,0%	60	15,0
	PIQURE	4	1	25,0%	15	15,0
	LUXATION	3	3	100,0%	57	19,0
	MORSURE	2	0	0,0%	0	
	HERNIE	1	1	100,0%	62	62,0
	INTOXICATION PAR INGESTION, PAR INHALATION, PAR VOIE PERCUTANEE	1	0	0,0%	0	
	LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	1	0	0,0%	0	
	LESIONS INTERNES	1	1	100,0%	1	1,0
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	1	1	100,0%	1	1,0	
TROUBLES VISUELS	1	0	0,0%	0		
Total Accident de service circulation	260	155	59,6%	3 594	23,2	
Total SPV	389	240	61,7%	6 015	25,1	

Pour les accidents routiers, les 'contusions, hématomes', et les 'atteintes ostéo-articulaire et/ou musculaire' sont les natures de lésion les plus fréquentes.

2.15 Les accidents routiers des SPV selon le siège de lésion

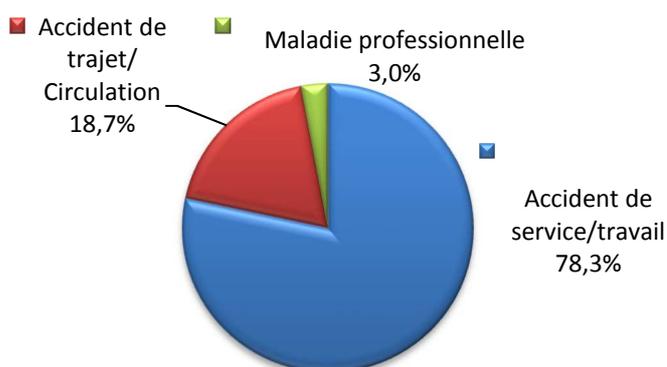


Selon le type d'accident routier, les membres inférieurs sont le siège le plus impacté pour les accidents de service-circulation et la colonne vertébrale pour les accidents de trajet.

3. L'ACCIDENTALITE DES PERSONNELS ADMINISTRATIFS TECHNIQUES ET SPECIALISES (PATS)

3.1 Les événements selon la nature de l'événement

Nature de l'événement	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
Accident de service/travail	423	58,6%	8 077	32,6
Accident de trajet/ Circulation	101	63,4%	1 799	28,1
Maladie professionnelle	16	25,0%	196	49,0
Total PATS	540	58,5%	10 072	31,9



Les accidents de service/travail sont les plus fréquents.

Globalement le taux de sinistralité a diminué entre 2012 et 2015 passant de 4,8 % en 2012 à 4,28 % en 2015 puis a de nouveau augmenté en 2016.

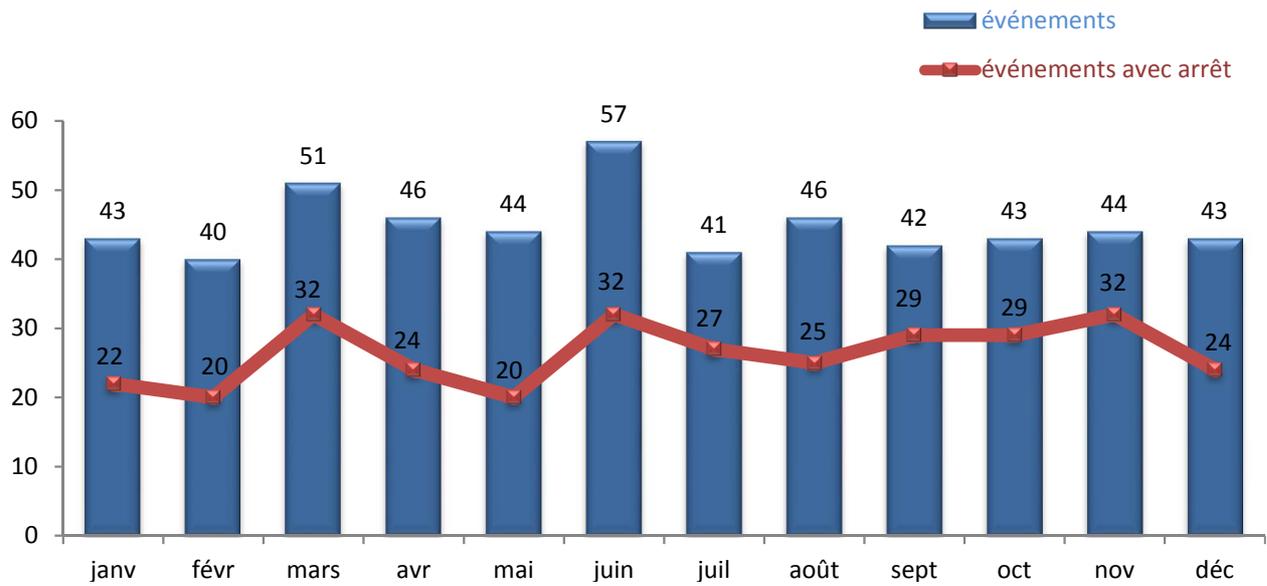
Le Service départemental d'incendie et de secours est une collectivité au sein de laquelle le personnel administratif, technique ou spécialisé collabore quotidiennement avec les sapeurs-pompiers afin de les mettre dans les meilleures conditions pour assurer leurs interventions.

3.2 Quelques indicateurs pour les personnels PATS

Nature de l'événement	Taux de sinistralité	Indice de fréquence	Taux de gravité
Accident de service/travail	3,9%	22,72	0,46
Accident de trajet/ Circulation	0,9%	5,86	0,10
Maladie professionnelle	0,1%	0,37	0,01
Total PATS	4,9%	28,95	0,57

Par leur nombre, les accidents de service/travail ont les indicateurs les plus élevés.

3.3 La saisonnalité des événements



La saisonnalité des événements n'est pas marquée. Le mois de juin a été le plus accidentogène en 2016.

3.4 Les événements des PATS selon la tranche horaire

	Tranche horaire	EVENEMENTS		Jours d'arrêt			EVENEMENTS		Jours d'arrêt		
		nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.		nombre	avec arrêt	jours	Moy.	
Accident de service/travail	0h à 2h	9	77,8%	76	10,9	Accident de trajet	2	2	31	15,5	
	02h à 4h	3	100,0%	22	7,3						
	04h à 6h	3	33,3%	226	226,0		2	1	12	12,0	
	06h à 8h	16	75,0%	350	29,2		14	11	183	16,6	
	08h à 10h	93	57,0%	1 499	28,3		12	7	74	10,6	
	10h à 12h	118	66,9%	2 967	37,6		4	4	266	66,5	
	12h à 14h	32	59,4%	545	28,7		7	3	294	98,0	
	14h à 16h	65	55,4%	1 304	36,2		5	3	63	21,0	
	16h à 18h	59	45,8%	798	29,6		17	12	292	24,3	
	18h à 20h	7	71,4%	123	24,6		10	6	168	28,0	
	20h à 22h	10	40,0%	37	9,3		2	0	0		
	22h à 24h	8	25,0%	130	65,0		2	0	0		
	Total	423	58,6%	8 077	32,6		77	49	1 383	28,2	
Total des accidents des PATS							500	297	9 460	31,9	

La tranche horaire '10h à 12h' correspond à la tranche modale des accidents de service/travail des PATS.

Pour les accidents de trajet, c'est la tranche '16h à 18h' qui correspond à la tranche modale.

3.5 L'accident de service/travail des PATS selon l'élément matériel

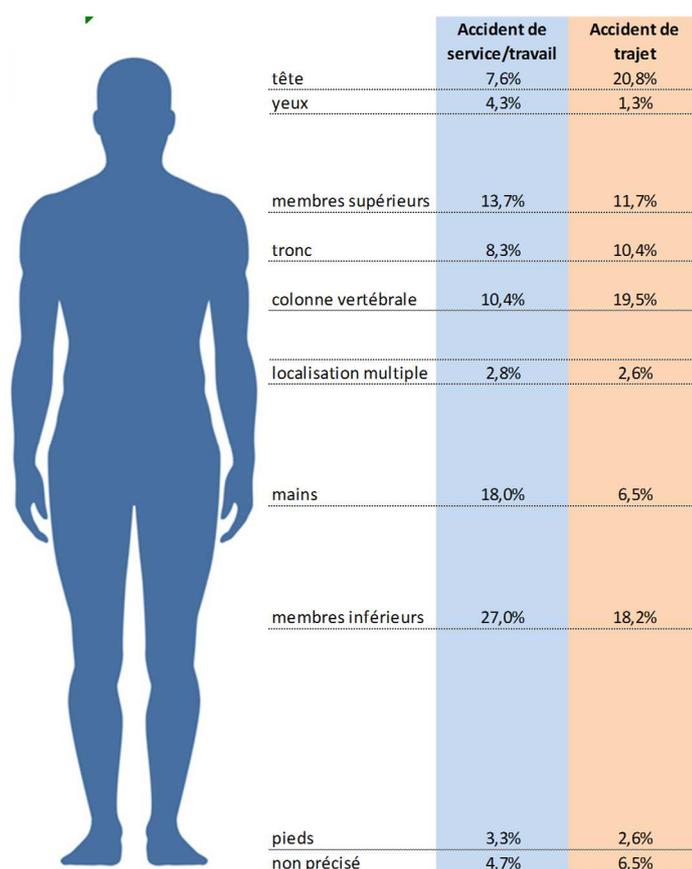
ELEMENT MATERIEL	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
CHUTES OU GLISSADES DE PLAIN-PIED	96	58,3%	1 950	34,8
OBJETS EN COURS DE MANIPULATION OU DE TRANSPORT MANUEL	59	69,5%	1 446	35,3
ELEMENT MATERIEL NON PRECISE	61	62,3%	1 513	39,8
OBJETS, MASSES, PARTICULES EN MOUVEMENT ACCIDENTEL	57	49,1%	567	20,3
CHUTES OU GLISSADES DE HAUTEUR	29	65,5%	1 193	62,8
EFFORT INTENSE	13	76,9%	111	11,1
OUTILS A MAIN	15	73,3%	174	15,8
MANIPULATION D'OUTILS OU INSTRUMENTS COUPANTS, PIQUANTS OU TRA	15	46,7%	340	48,6
SPORT	12	75,0%	240	26,7
VEHICULES (A L'EXCLUSION DES CHARIOTS DE MANUTENTION ET DES ENGIN	13	46,2%	108	18,0
DIVERS	16	43,8%	79	11,3
MACHINES / APPAREILS	7	14,3%	18	18,0
AGRESSION, VIOLENCE	6	50,0%	57	19,0
MATIERES COMBUSTIBLES EN FLAMME	7	28,6%	21	10,5
APPAREILS A PRESSION	3	33,3%	13	13,0
EFFORT LIE AU TRANSPORT/MANUTENTION DE PERSONNES	6	83,3%	105	21,0
MACHINES A MEULER,PONCER, POLIR	3	0,0%	0	
ACCESSOIRES DE LEVAGE,AMARRAGE, ET PREHENSION	2	100,0%	118	59,0
APPAREILS METTANT EN OEUVRE DES PRODUITS DANGEREUX OU PROJECTI	1	100,0%	2	2,0
ELECTRICITE	1	100,0%	22	22,0
MATIERES EXPLOSIVES	1	0,0%	0	
Total Accident de service/travail	423	58,6%	8 077	32,6

Les 'chutes et glissades de plain-pied' représentent 23 % des cas. Elles entraînent une moyenne d'arrêt de près de 42 jours.

3.6 L'accident de service/travail des PATS selon la nature de lésion et le siège de lésion

Nature de lésion	EVENEMENTS		Jours d'arrêt	
	nombre	Part avec arrêt	jours	Moy.
ATTEINTE OSTEO-ARTICULAIRE ET/OU MUSCULAIRE (ENTORSE, DOULEURS D'EFFORT, ETC.)	121	69,4%	3 251	38,7
CONTUSION, HEMATOME	98	45,9%	970	21,6
PLAIE	53	54,7%	760	26,2
AUTRE NATURE DE LESION	28	42,9%	589	49,1
DOULEURS, LUMBAGO	26	65,4%	213	12,5
DECHIRURE MUSCULAIRE	23	95,7%	1 054	47,9
PRESENCE DE CORPS ETRANGERS	15	6,7%	3	3,0
FRACTURE	13	61,5%	482	60,3
HERNIE	10	90,0%	360	40,0
BRULURE PHYSIQUE, CHIMIQUE	8	37,5%	28	9,3
COMMOTION, PERTE DE CONNAISSANCE, MALAISE	8	50,0%	43	10,8
CHOC TRAUMATIQUE	5	80,0%	122	30,5
LESIONS INTERNES	4	100,0%	47	11,8
LUXATION	3	100,0%	146	48,7
AMPUTATION	2	0,0%	0	
REACTION ALLERGIQUE OU INFLAMMATOIRE CUTANEE OU MUQUEUSE	2	50,0%	4	4,0
LESIONS DE NATURE MULTIPLE	1	0,0%	0	
DERMITE	1	0,0%	0	
LESION POTENTIELLEMENT INFECTIEUSE DUE AU PRODUIT BIOLOGIQUE	1	0,0%	0	
LESIONS NERVEUSES	1	100,0%	5	5,0
Total Accident de service/travail	423	58,4%	8 077	32,7

Pour les accidents de service/travail, les natures de lésions 'contusion, hématome' et les 'atteintes ostéo-articulaire et/ou musculaire' sont prédominantes. Elles représentent respectivement 27% et 26 % des événements.



Les parties du corps les plus exposées aux blessures sont les membres inférieurs pour les accidents du travail et la colonne vertébrale pour les accidents de trajet

GLOSSAIRE

A

Allocation temporaire d'invalidité des agents des collectivités locales (ATIACL)

L'ATIACL est une prestation attribuée à un fonctionnaire local qui, à la suite d'un accident de service, de trajet ou d'une maladie professionnelle, présente des infirmités permanentes lui permettant néanmoins de reprendre ses fonctions.

B

BND

Banque nationale de données

C

CNRACL

Caisse nationale de retraites des agents des collectivités locales

Catégorie des SDIS

Les règles de classement des SDIS

En application de l'article R 1424-1-1 du CGCT, les services départementaux d'incendie et de secours sont classés en cinq catégories. L'arrêté du 2 août 2001 précise trois critères de classement des SDIS :

- La population du département établie par l'institut national de la statistique et des études économiques (recensement général 1999) ;
- Les contributions, participations et subventions ordinaires au vu du dernier compte administratif connu ;
- L'effectif de sapeurs-pompiers du corps départemental au 1er janvier de l'année considérée.

Les critères de classement

Points	Population en milliers d'habitants	Contributions, participations et subventions en M€	Sapeurs-pompiers professionnels	Sapeurs-pompiers volontaires
1	moins de 100	moins de 4,5	moins de 100	moins de 200
2	de 100 à moins de 150	de 4,5 à moins de 6	de 100 à moins de 200	de 200 à moins de 400
3	de 150 à moins de 200	de 6 à moins de 7,5	de 200 à moins de 350	de 400 à moins de 700
4	de 200 à moins de 250	de 7,5 à moins de 10,5	de 350 à moins de 500	de 700 à moins de 1 000
5	de 250 à moins de 300	de 10,5 à moins de 13,5	de 500 à moins de 750	de 1 000 à moins de 1 500
6	de 300 à moins de 400	de 13,5 à moins de 17	de 750 à moins de 950	de 1 500 à moins de 1900
7	de 400 à moins de 500	de 17 à moins de 21,5	de 950 à moins de 1 200	de 1 900 à moins de 2 400
8	de 500 à moins de 600	de 21,5 à moins de 26	1 200 et plus	2 400 et plus
9	de 600 à moins de 750	de 26 à moins de 30,5		
10	de 750 à moins de 900	de 30,5 à moins de 36,5		
11	de 900 à moins de 1 100	de 36,5 à moins de 42,5		
12	de 1 100 à moins de 1 300	de 42,5 à moins de 49		
13	de 1 300 à moins de 1 500	de 49 à moins de 56		
14	de 1 500 à moins de 1 700	de 56 à moins de 66		
15	de 1 700 à moins de 2 000	de 66 à moins de 76		
16	2 000 et plus	76 et plus		

- 1^{re} catégorie : total d'au moins 36 points
 - 2^e catégorie : total d'au moins 28 points
 - 3^e catégorie : total d'au moins 22 points
 - 4^e catégorie : total d'au moins 15 points
 - 5^e catégorie : total de moins de 15 points

E

Enquête HS

Enquête Hygiène et sécurité

I

Indice de fréquence (IF)

Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 / Effectifs Temps plein

J

Jours d'arrêt

Le nombre de jours d'arrêt des événements de l'année 2015 est comptabilisé jusqu'au 1^{er} juillet 2016.

P

PATS

Personnel administratif technique et spécialisé.

Prorisq

Logiciel de gestion du risque professionnel

S

SDIS

Services départementaux d'incendie et de secours

SPP

Sapeur-pompier professionnel (Fonction publique)

SPV

Sapeur-pompier volontaire

La législation impose le terme 'accident de service' pour la catégorie de personnel 'sapeur-pompier volontaire'.

Le terme accident de travail correspond à la catégorie des autres salariés affiliés au régime général.

SSSM

Service de santé et de secours médical

T

Tâche exercée

La répartition par tâche exercée peut paraître inappropriée, notamment pour des accidents de centre de secours avec une tâche 'incendie'. Les résultats présentés sont issus directement de la saisie dans les SDIS. Pour éviter ces incohérences, il conviendrait d'être plus vigilant sur le choix des items. A l'initiative de la DGSCGC un nouveau référentiel 2015 a été mis en ligne, plus proche de l'activité des SDIS.

Taux de sinistralité

Le taux de sinistralité est calculé en rapportant le nombre d'événements d'une année aux effectifs correspondants au 1er janvier de la même année.

Taux de fréquence (TF)

Nombre d'événements avec arrêt x 1 000 000/ heures travaillées

Taux de gravité (TG)

Nombre de jours d'arrêt x 1 000/ heures travaillées

Il permet de suivre la gravité des accidents au travers de la durée moyenne des arrêts de travail consécutifs. C'est le rapport entre le nombre total de journées calendrier réellement perdues pour incapacité temporaire consécutive à un accident de travail et le nombre d'heures travaillées par mille heures d'exposition.

